

REGION

Économie

Défaillances d'entreprises : la Franche-Comté revient de loin et compte parmi les cinq régions les moins touchées de France en 2012



Insolite

Mystérieuse disparition d'une urne funéraire dans le Jura

L'incinération a eu lieu il y a un an. L'urne n'a jamais été remise à la famille qui, l'affaire ayant été classée sans suite, se dirige vers le tribunal de commerce.

AUJOURD'HUI SUR estrepublicain.fr

- Abonnés papier, bénéficiez d'un abonnement gratuit au site. Connectez-vous sur le site pour connaître les modalités.
- Recevez chaque jour notre newsletter sur l'actualité et une alerte en cas d'événement important.
- Infos + de la rédaction: nos dossiers Education, Voyages...

Quand Vaucher joue l'ouverture

Fabricant de mouvements horlogers suisses haut de gamme, Vaucher Manufacture Fleurier (VMF) ouvrira hier ses portes pour exposer son savoir-faire. Une première couronnée de succès.



■ Une partie du travail d'usinage sur les composants des mouvements s'effectue manuellement.

Être aujourd'hui à l'origine du renouveau de l'industrie horlogère dans le Val de Travers lorsque l'on a été à son origine trois siècles plus tôt peut paraître, sinon une évidence, normal. Chez Vaucher Manufacture Fleurier, l'évidence ne l'est justement pas.

Dynastie horlogère solidement implantée à Fleurier, où Henri avait créé l'école d'horlogerie en 1851, la famille Vaucher et son entreprise ont connu une période d'essoufflement de l'activité. Puis la délivrance, en 1975, lorsque Michel Parmigiani (des montres du même nom) a ouvert ici-même son atelier de restauration. VMF mettait alors le doigt dans

l'engrenage de la modernisation. Rapidement assimilé comme le fournisseur des mouvements haut de gamme de Parmigiani (première collection en 1996), Vaucher ne cessait pour autant de monter en puissance.

Deux flux de production

VMF a ainsi vu le jour en 2003 dans le prolongement de Parmigiani Mesure Art du Temps, afin de dédier exclusivement la manufacture



■ L'assemblage des pièces du mouvement : tout un art...

Photos ER

à la fabrication de mouvements, « ce qui ne nous empêche pas non plus de maîtriser 90 % de la fabrication

de nos chaînes d'approvisionnement », précise Katia Della Pietra, l'assistante de direction en charge de la

communication de la marque. Installée depuis 2009 dans un bâtiment de 6.700 m², sur

deux niveaux, l'entreprise, dont le métier principal est le mouvement haut de gamme fabriqué de façon artisanale a, dans un premier temps, diversifié sa production en l'organisant en deux flux distincts à partir de 2012. Un flux « industriel » pour les produits de prestige et un second réservé aux petites commandes, personnalisées.

Tous ces aspects étaient à découvrir hier, sous forme d'une espèce de visite guidée, les quelque 800 présents ayant emprunté un circuit allant du développement au SAV, de la décoration à l'usinage personnalisé de chaque mouvement et l'empierrage des platines et ponts.

« Ici, chaque calibre est unique puisque l'on travaille manuellement dessus. Aucune pièce ne ressemble complètement à une autre et c'est ce qui apporte une plus-value au produit », reprend Katia Della Pietra.

La plus-value se situe d'ailleurs dans chaque département de l'entreprise, ou presque, puisque, en plus des points de contrôle que l'on retrouve çà et là, l'autocontrôle est lui aussi encouragé

Formation in situ

► VMF accueille aussi un centre de formation, destiné à ses apprentis engagés pour une durée de quatre ans. Ils effectuent sur le site de Fleurier leur formation pratique et reçoivent l'enseignement théorique à l'école technique du Locle. « Nous effectuons cette démarche aussi bien pour assurer la pérennité et le renouvellement du personnel de Vaucher Manufacture Fleurier, mais aussi de l'industrie horlogère suisse », confie Katia Della Pietra.

ragé dans la société, la politique maison étant naturellement orientée vers la responsabilisation de tous.

Ce qui n'a pas déplu aux jeunes et moins jeunes venus découvrir l'envers d'un décor (peuplé pour l'occasion par ses 200 collaborateurs), qui se révèle, une fois terminé, somptueux. Pas plus qu'à ses dirigeants, qui au moment de reculer d'une heure leurs montres, ont prouvé qu'ils sont, à défaut d'être en avance, en phase avec leur époque.

Bertrand JOLIOT

Interview Edith Daudet, présidente de l'antenne de Franche-Comté de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces

Précocité : redonner le déclic

Belfort. Édith Daudet est la présidente, en Franche-Comté, de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces, dont le siège est à Nommay, dans le pays de Montbéliard. Une structure dont elle souhaite créer des antennes dans toute la région, la demande étant forte.

Comment fonctionne votre structure ?

Nous existons en tant qu'association depuis deux ans, après avoir été une délégation de la fédération nationale durant quatre. Nous nous adossons à cette grande structure, qui compte 21 associations et accompagne 3 750 familles comprenant des précoces, mais nous gardons une autonomie régionale. Notre premier rôle est d'accompagner les familles à travers des cafés-parents, des groupes de parole, c'est le premier contact qui fait qu'on se rassure, qu'on n'est pas tout seul.

Devant une situation de précocité, ou si l'on pose des questions, comment procédez-vous ?

Nous avons, dans notre équipe de bénévoles, distribué les rôles. Nous proposons une permanence télé-

phonique pour les premières interrogations. On a des tas de parents qui se posent des questions, y compris de jeunes adultes qui cherchent à faire un bilan. Même si l'Anpeip est dédié aux 6-16 ans, on tente de leur répondre et de les aiguiller vers des professionnels. Il est important que les gens ne restent pas bloqués. Et quand des mécanismes de soutien se mettent en place, ils sont parfois salvateurs pour les enfants, qui doivent aussi apprendre à gérer leur différence à l'école, qu'ils soient en échec ou qu'on leur propose un saut de classe.

Vous travaillez désormais étroitement avec le rectorat de l'académie de Besançon, avec d'autres associations. La prise en compte évolue-t-elle ?

Nous avons été sollicités sur la précocité, nous devons travailler main dans la main avec l'Éducation nationale, sur l'angle notamment de l'accompagnement des besoins spécifiques de l'enfant en difficulté. Nous mettons en place des outils de formation, d'information, et des expérimentations dans deux établissements scolaires volontaires pour voir ce qui peut marcher. L'Anpeip est



■ L'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces est dédiée aux 6-16 ans. Photo d'archives Alexandre MARCHI

intervenue sur la notion de préjugés, de stéréotypes, notamment auprès des enseignants et l'Aefep (Association française pour les enfants précoces) sur les outils à utiliser avec les précoces. Nous créons une dynamique et une réflexion car il y a une véritable demande. Et les mécanismes de repérage peuvent aussi marcher pour les autres élèves, y compris les outils et

la méthodologie.

Des ateliers réguliers sont organisés pour les familles. Comment se déroulent-ils ?

Une fois par mois, nous proposons des cafés-parents, ce sont des rencontres, des échanges pour des adresses, des témoignages, avec les enfants, à qui l'on propose, en parallèle, une activité manuelle pour qu'ils puissent parler leurs mains. Et une à

deux fois par an, outre les conférences comme celle avec Olivier Revol le 5 octobre dernier, nous ajoutons des groupes de parole animés par un thérapeute. Modérées par des spécialistes, et j'y suis vigilante, ces rencontres permettent de rebondir, de déclencher des choses, de répondre à des questions. Cela nous permet aussi de voir évoluer les familles. Toutes savent qu'elles vont galérer mais, à un moment, un déclic remet de la lumière dans leurs yeux.

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

La Franche-Comté est une région très étendue et cette taille est très complexe : notre objectif est donc de créer des antennes, à terme, et de conserver le siège à Nommay, où nous participons aux animations de la commune, comme le marché de Noël. Il nous faut constituer un réseau avec l'accord de la fédération, qui propose aussi, sur son site, l'accès à un forum national pour les adhérents.

Recueilli par Karine FRELIN
Anpeip Franche-Comté, 20, Grande-Rue, mairie, 25600 Nommay, e-mail : franche-comte@anpeip.org ; site : www.anpeip.org

Justice La femme faux médecin échaffaudait des canulars téléphoniques terrifiants

La mort au bout du fil

Nancy. « J'ai vécu un enfer », témoigne cette retraitée des environs de Nancy. Debout, au milieu de la salle du tribunal correctionnel, parmi d'autres victimes, elle raconte cette soirée cauchemardesque de mars dernier. Le téléphone a sonné au beau milieu de la nuit. Au bout du fil, une pseudo-médecin du CHU de Nancy lui a annoncé que son fils venait d'avoir un accident. « Elle m'a dit qu'il était mourant », s'étrangle d'émotion la retraitée. Elle a filé dans un état second à l'hôpital. Une fois sur place, personne ne peut lui dire ce qui est arrivé à son fils. Personne ne sait même où il se trouve. Et pour cause. Le coup de fil est un canular. Mais avant de s'en rendre compte, elle va devoir vivre des minutes d'angoisses folles dans les couloirs de l'hôpital.

Inexplicable

Elle est la première victime d'une longue série. « C'est inhumain ce qu'elle m'a fait vivre », proteste la retraitée. « Elle », celle qui lui a infligé ce supplice, c'est Sandrine B, 37 ans, femme de ménage et mère de famille domiciliée dans un village des environs de Nancy. Durant trois nuits, en mars dernier, elle a appelé des dizaines et des dizaines de personnes. Elle les a choisies au hasard dans l'annuaire. Avec une prédilection pour les prénoms rétro. Histoire de contacter de préférence des personnes âgées. Sans doute plus vulnérable, plus facilement embobinable à ses yeux. Et à ceux de son fils de 17 ans et d'un de ses copains.

Car le canular a été monté et réalisé en famille. Mais c'est la mère qui prenait la parole au téléphone la plupart du temps. Pour se faire passer pour un médecin et expliquer à son interlocuteur qu'un de ses proches, souvent son fils ou sa fille, était hospitalisé dans un état grave. Une fois, le hasard a fait qu'elle connaissait la dame tirée au sort dans l'annuaire et qu'elle avait un compte à régler avec elle.

La vengeance a été terrible. Elle lui a fait croire que son fils allait perdre l'usage de ses jambes suite à un accident. Elle a rappelé un peu plus tard pour lui dire qu'il était mort.

Mais hormis ce cas, elle n'avait pas besoin de mobile pour faire souffrir ceux qui étaient à l'autre bout du fil. « Lorsque vous avez annoncé à ma cliente que son fils avait été renversé, elle a hurlé de douleur au téléphone. Et cela



■ Le téléphone peut être un vrai instrument de torture. Illustration lors du procès qui s'est tenu hier à Nancy. Archives

ne vous a rien fait ? Vous avez continué ! », attaque M^e Karine Laprétotte, l'avocate d'une septuagénaire qui a fini par faire un malaise et par être hospitalisée.

« Je regrette », murmure à plusieurs reprises Sandrine B. D'une voix à peine audible. Visage livide, silhouette arrondie et tenue d'ado, elle n'a de toute façon pas grand-chose à dire. Elle pleure en silence et est incapable d'expliquer ce qui lui est passé par la tête.

« Elle doit être soignée »

Dans son rapport, un expert psychiatre a insisté sur son « niveau intellectuel faible ». L'avocat de la défense, M^e Nunge, parle aussi de « bêtise » et d'« immaturité ». Les avocats de certaines victimes ont un diagnostic plus inquiétant. « Elle a pris un réel plaisir à faire souffrir ses interlocuteurs au téléphone », affirme M^e Kohler.

« Elle a bien rigolé », insiste M^e Niango, qui parle de « perversité » et de « summum du vice ». Et lorsqu'elle ne rigolait pas, lorsque la blague téléphonique ne marchait pas (souvent parce que son interlocuteur n'avait pas d'enfant), elle déversait un flot d'injures au téléphone.

« Cette dame doit être soignée car elle a un problème », répète, à tour de rôle, la dizaine de victimes qui sont venues à l'audience vendredi. Concernant les dommages et intérêts, elles réclament un total de près de 20 000 €. Le CHU demande, lui, 7.250 €. Quant au parquet, le vice-procureur Amaury Lacote requiert un an de prison avec sursis et mise à l'épreuve. Jugement le 29 novembre.

Christophe GOBIN

Il arrête sa grève de la faim mais reste sur la place du village

Vesoul. Fabrice Martin ne va finalement pas poursuivre la grève de la faim qu'il avait entamée lundi, à Anchenoncourt-et-Chazel (Haute-Saône) pour que son épouse Marie retrouve son foyer (ER du 24 octobre 2013).

« J'ai vu mon médecin traitant vendredi, et j'ai décidé de me réalimenter progressivement », détaille Fabrice. « Étant paraplégique (N.D.L.R. : depuis un accident de moto, en 1999), je cours plus de risque de souffrir d'escarre si je ne mange plus. Or si je veux pouvoir m'occuper de mon épouse, il ne faut pas que j'aie à l'hôpital. »

Cette dernière, Marie, vit dans une famille d'accueil. Elle a été mise sous tutelle à la demande de ses sœurs, après avoir subi une rupture d'aneurysme suivie d'un accident

vasculaire cérébral, en juillet 2012. Depuis, elle a perdu l'usage de la parole.

Si Marie n'a pas retrouvé le foyer de Fabrice, c'est qu'elle a quitté le domicile conjugal et engagé une procédure de divorce quelques mois avant ses problèmes de santé.

Mais, pour Fabrice Martin, qui dit être resté en très bons termes avec elle, la place de Marie est auprès de lui et de leurs deux enfants, âgés d'une vingtaine d'années. Le père a fait appel de la décision du juge des tutelles. Ce dernier rendra sa décision le 14 novembre.

En attendant, si Fabrice a stoppé sa grève de la faim, il entend poursuivre son combat, et restera sur la place du village d'Anchenoncourt, où il a installé son camping-car. L.M.

Routes Deux pages spéciales dans notre édition de lundi

Une décennie de radars

Besançon. Le premier radar à sanction automatique est apparu en Franche-Comté en 2003. Dix ans plus tard, on en dénombre 73 en service aux bords des routes de la région. Quel bilan peut-il être tiré de cette décennie ? Dans quelle mesure ces appareils ont-ils contribué à faire baisser la vitesse des usagers et, par là même, le nombre d'accidents, de blessés et de morts sur les routes franc-comtoises ? Combien de fois ont-ils flashé depuis dix ans et quels sont ceux qui flashent le plus ? Articles de fond, interview et anecdotes aux quatre coins de la Franche-Comté : deux pages spéciales seront consacrées à cet anniversaire dans notre prochaine édition.



■ Un des 73 radars comtois, celui situé entre Villers-le-Lac et Morteau, dans le Haut-Doubs. Photo ER